

BULLETIN D'INFORMATION

du CROMK Centre Val de Loire



Edito

Eric GUELLE, président CROMK

Chères consœurs, chers confrères,

Voici l'heure du bilan, tout du moins pour cette année passée de 2022.

En avant propos je tenais à vous citer, le constat de la philosophe Julia de Funès, dans son essai: le siècle des égarés.

« L'identité est devenue la valeur cardinale de notre modernité. À l'échelle collective, les communautarismes s'intensifient et les revendications identitaires se crispent. À l'échelle individuelle, le développement personnel étend son marché et la narcissisation du "moi" s'épanche sur les réseaux. »

Au cours de l'année passée votre Conseil Régional a œuvré sur de nombreux chantiers. Le renouvellement des assesseurs de la chambre disciplinaire de première instance et de sa section sociale. Le suivi et l'engagement de l'Ordre dans la politique et l'avenir de l'école universitaire de kinésithérapie d'Orléans. Lancement de la campagne pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles. Travail pour la mise en place d'une structure d'aide et de lutte contre les risques psycho-sociaux des masseurs kinésithérapeutes. Participation avec l'URPS MKL Centre Val de Loire, à la grande enquête menée courant 2022. Participation dans le cadre du Conseil National de la Refondation pour ce qui touche à la santé. Travail auprès des élus pour soutenir la PPL Rist, qui permettra un accès direct pour le patient au masseur kinésithérapeute, dans le cadre d'un exercice coordonné. Sujet d'une actualité brûlante en ce début d'année 2023.

Il nous faudra sans cesse rappeler que cette modification législative concernant notre mode d'exercice, a pour finalité de répondre à la situation actuelle qui est que nombre de nos concitoyennes et concitoyens sont sans possibilité d'avoir accès à un médecin, dans des délais compatibles à un accès aux soins sans perte de chance. Que bien évidemment les masseurs kinésithérapeutes resteront dans leur champ de compétence et loin d'eux l'idée de remplacer le médecin. Rappeler sans cesse que notre système de santé actuel de type pyramidal est révolu et d'un autre temps, qu'il nous montre aujourd'hui toutes ses failles et laisse sur le bord de la route nombre de patients. Les données chiffrées et nos contacts quotidiens auprès de nos patients, sont sans appels et nous montrent le parcours du combattant que cela est, que de se faire soigner par un médecin sur une grande partie de notre territoire. Rappeler sans cesse que le patient doit être au centre du système de santé et que les professionnels de santé doivent l'entourer de leurs professionnalisme avec coordination, tels des électrons autour du noyau de l'atome. Que cette réforme ne retire rien aux médecins, mais apporte un plus au service des patients.

Je conclurai en écho à mon avant propos, sachons sortir de cet air du temps qui enchaîne les personnes vers des communautarismes, des corporatismes, sachons sortir de ses nombrilismes qu'ils soient individuels ou professionnels et accepter l'altérité.

Je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre dévouement au service de la santé de tous.

Eric Guille

SOMMAIRE

Bilan d'activité du CROMK

4^{ème} édition des JVMA en Centre Val de Loire

Le Plan Régional de Santé n°3

Les JO de 2024 : la kinésithérapie en premier plan

Les élections des CDO : le 08 Juin !

L'agenda de vos élus

Bilan d'activité 2022

Francis DUSSERRE, Vice-président CROMK

Comme chaque année le CROMK dresse son bilan d'activité. Vous pourrez retrouver l'ensemble des informations sur le site internet du CROMK : <https://centrevaldeloire.ordremk.fr/>

Ce bilan permet de rappeler les missions de votre CRO :

- **Représenter le conseil de l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes au niveau régional** : participation à l'élaboration et le suivi de la politique régionale de santé, communication avec les institutionnels locaux, les organisations professionnelles régionales et les associations de patients.
- **Assurer le fonctionnement du conseil** : secrétariat et accueil, organisations des élections (CROMK, CDPI), réunions de travail (plénières, bureau, commissions)
- **Coordonne** l'action des conseils départementaux de la Région (CDO)
- Permet à la **Chambre disciplinaire de première instance** (CDPI) et à la **Section des Assurances Sociales** d'assurer leurs missions juridiques.
- Organise et participe aux **actions d'évaluation des pratiques professionnelles ordinaires** (EPPO)
- **Démographie professionnelle** : recueil et analyse des données sous contrôle du CNO
- Participe à la **Commission Régionale d'Autorisation d'Exercice** (CRAE) : commission qui statue pour autoriser ou non l'exercice de la masso-kinésithérapie aux diplômés de l'Union-Européenne
- **Communication** : site, publications, réunions d'informations régionales
- **Prévention des risques psycho-sociaux** (RPS)

4ÈME ÉDITION DES JVMA

Les JVMA c'est quoi ? Il s'agit de la 4ème édition du congrès national les Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie.

Les 1er et 2 juin 2023, se tiendra cette 4ème édition au Palais des congrès de Tours (formats présentiel et digital). Ce congrès national permet à tous les acteurs impliqués et concernés par la question du vieillissement de se rencontrer et d'échanger (médicaux, paramédicaux, directeurs, élus, étudiants en santé...).

Le congrès est porté par l'Equipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire.

- Le programme se veut varié et dynamique.
- Les inscriptions sont ouvertes.

NB : Référencé "Qualiopi", le congrès intègre le cadre de la formation continue.

- Un appel à communication orale et écrite est également ouvert jusqu'au 22 avril pour permettre à tous de pouvoir présenter son projet/ses recherches lors du congrès sous format de poster ou de présentation orale.
- Une Table ronde dédiée au plan antichute nationale est organisée le jeudi 1er juin

Plus d'information sur le site : congres-jvma.fr



PRS 3, point d'étape.

Dans la dernière lettre d'info, nous vous informions que les consultations concernant le PRS 3 avaient débuté. Elles sont maintenant finies et le PRS 3 entre dans sa phase de relecture après que l'ARS ait diffusé un premier projet.

Pour rappel, il s'agit d'écrire et de donner les orientations à la politique de santé pour les 5 ans à venir sur la région Centre Val de Loire. Pour exemple vous pouvez retrouver le bilan du PRS 2, 2018-2022 à l'adresse suivante : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/bilan-du-projet-regional-de-sante>

Le CROMK a participé aux différentes réunions préparatoires. Il a récemment, après discussions au sein du conseil, amendé le PRS3 par une contribution qui a été envoyée dans les temps et sous la forme voulue à l'ARS Centre Val de Loire.

Dans ce PRS 3 qui couvrira la période 2023 - 2028, plusieurs axes sont abordés :

- Accès à la Santé : sur la prévention, la démographie, l'attractivité, ...
- Qualité, pertinence et résilience : sur la coordination des acteurs de santé, leur recours au système de santé, ...
- Parcours spécifiques : pathologies et parcours patients spécifiques

Vous pouvez donner votre avis dans le cadre de ce PRS3 en vous rendant directement sur le site de l'ARS Centre Val de Loire.

Le CROMK ne manquera pas de vous tenir informés de la parution officielle de ce nouveau PRS3.



Paris 2024, top départ !

C'est au tour de la France, et de Paris tout particulièrement, d'accueillir le plus grand événement sportif mondial : les Jeux Olympiques et Paralympiques. L'année prochaine, nous pourrions célébrer ensemble les valeurs de Paris 2024 lors des Jeux Olympiques du 26 juillet au 11 août 2024 ainsi que lors des Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024.

Cet événement représente une occasion immanquable pour **valoriser la profession de kinésithérapeute, seul professionnel de santé à être également professionnel du sport.**

Plus largement, les Jeux créent un engouement majeur auprès des populations et favorisent la pratique d'une activité sportive. C'est alors le moment idéal pour mettre en valeur le sport santé et inciter les Français à se mettre ou à se remettre au sport.

Voilà tout l'enjeu pour la profession : **utiliser l'impact et la résonance forte de Paris 2024 pour promouvoir la prévention en santé, le sport et la kinésithérapie.**

Les plus de 100 000 kinésithérapeutes qui exercent sur le territoire et relayent au quotidien les messages de santé publique, vont ainsi devenir des ambassadeurs de Paris 2024, par leur sensibilisation à l'importance du mouvement et leur promotion de l'activité physique tout au long de la vie.

Candidatez maintenant pour devenir volontaire des Jeux et vivre une expérience unique.

Vous souhaitez vivre les Jeux de l'intérieur, au sein de la grande équipe de Paris 2024 ? Les seules conditions à remplir sont : avoir au moins 18 ans au 1er janvier 2024, parler français et/ou anglais et être disponible au moins 10 jours sur la période des Jeux Olympiques et/ou des Jeux Paralympiques. Le programme des volontaires de Paris 2024 est ouvert à tous !

Les missions proposées aux volontaires seront très variées et certaines pourraient vous permettre d'exploiter vos compétences médicales au service des athlètes des Jeux.

Rendez-vous dès maintenant et avant le 3 mai 2023 sur le [portail des volontaires de paris 2024](#) pour candidater.



Elections au CDO

Les **élections des élus des CDO** de notre région sont le **08 juin** comme partout en France.

Ces élections seront organisées par **voie électronique uniquement**. Vous pourrez alors voter de manière dématérialisée à partir de n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à Internet.

Le scrutin se déroulera entre le **mercredi 24 mai 2023 à 00h00 et le jeudi 8 juin 2023 à 15h00**.

Vous recevrez le 7 avril 2023 par mail, une convocation à ces élections qui vous détaillera les modalités de vote.

Pour être éligible au mandat de conseiller départemental, il faut respecter plusieurs conditions à la date du scrutin :

- être inscrit au tableau du conseil départemental concerné par l'élection ;
- être inscrit au tableau de l'Ordre depuis au moins trois ans ;
- être à jour de sa cotisation ordinale ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une sanction ordinale ;
- être de nationalité française ou ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre pays faisant partie de l'Espace économique européen.

Si vous êtes éligibles, vous devrez remplir une déclaration de candidature qui est téléchargeable sur le site du CNO et la faire parvenir au siège du conseil départemental, **par lettre recommandée avec demande d'avis de réception**, 30 jours au moins avant le jour de l'élection, soit le **9 mai 2023 au plus tard**. Vous pourrez y joindre également une profession de foi sans photographie, rédigée en français sur une unique page qui ne peut dépasser le format 210 x 297 mm en noir et blanc.

Si le scrutin est binominal, la déclaration devra mentionner le candidat binôme. Chaque binôme doit être composé de candidats de sexes différents. Il est tout à fait possible de remplir une déclaration de candidature conjointe tant qu'elle revêt la signature des deux candidats.

Si vous déposez votre candidature en binôme, vous devrez produire une seule profession de foi.

Pour rappel voici les coordonnées des CDO de la région Centre Val de Loire :

- **CDOMK 18** : 55 Rue Édouard VAILLANT - 18000 BOURGES - Tél. : 02 48 65 33 04 - Mail : cdo18@ordremk.fr
- **CDOMK 28** : 5 rue Charles Victor Garola - 28000 CHARTRES - Tél. : 02 37 36 14 10 - Mail : cdo28@ordremk.fr
- **CDOMK 36** : 14 place Saint Cyran - 36000 CHATEAUROUX - Tél. : 02 54 27 75 51 - Mail : cdo36@ordremk.fr
- **CDOMK 37** : 14 rue de la Rotière - 37300 JOUÉ LÈS TOURS - Tél. : 02 47 74 64 58 - Mail : cdo37@ordremk.fr
- **CDOMK 41** : LE VICTORIA 3 - 21 bis rue de la Vallée Maillard - 41000 BLOIS - Tél. : 02 54 51 92 39 - Mail : cdo41@ordremk.fr
- **CDOMK 45** : Le Masséna - 122 Bis Rue du Faubourg Saint Jean - 45000 ORLÉANS - Tél. : 02 38 54 83 01 - Mail : cdo45@ordremk.fr

L'agenda de vos élus

- 04 Mai : Conseil syndical CYTIA (M.PUYGRENIER)
- 04 Mai : Coordination des CRO avec les CDO (E.GUELLE)
- 09 Mai : Conseil plénier EUKCVL
- 11 Mai : Réunion COSTRA (Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales 2022-2027)
- 11 Mai : Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) : processus d'élaboration de la CARTE-CIBLE
- 14 Juin : Conseil plénier EUKCVL
- 15 Juin : CDPI - audiences publiques
- 22 Juin : Réunion plénière CROMK

Les élus du CROMK : Eric GUELLE (Président, 18) - Francis DUSSERRE (Vice-Président,36) - Michel PUYGRENIER (Secrétaire, 45) - Jessie Rigolet (Trésorière, 41) - Maya AMGHAR (45) - Nathalie BOURREAU (45) - Arnaud DUPONT (45) - Frédérique LHEUREUX-SIVAUULT (36) - Pascal RIVIERE (37) - Christian THEURIN (45) - Julie TREMBLAY-BOUCKAERT (45)